



AG2R LA MONDIALE

ÉPARGNE
PATRIMONIALE

TERRRE DEVIE

UN CONTRAT A VOTRE MESURE

TERRE DE VIE CONSTITUE LE CONTRAT IDÉAL POUR VALORISER VOTRE ÉPARGNE DANS UN CADRE FISCAL ATTRACTIF

UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE PERSONNALISABLE

Terre de Vie vous offre une grande liberté, que vous préférerez confier la gestion financière de vos avoirs à des experts ou sélectionner vous-même vos supports de placement.

UN CONTRAT MULTIFONDS EUROS ET UNE OFFRE MULTIGESTIONNAIRE

Terre de Vie référence deux supports en euros, pour allier sécurité et rendement, et vous donne accès à 75 OPCVM ainsi qu'à un profil de gestion.

UNE LARGE PALETTE D'OPTIONS

Terre de Vie vous donne accès à de nombreuses options, des plus simples aux plus sophistiquées, pour piloter votre épargne à votre convenance.

UN MAXIMUM DE RÉACTIVITÉ POUR VOTRE ÉPARGNE

Grâce aux dates de valorisation quotidiennes et à Prestation Alert', **Terre de Vie** vous permet d'être réactif face aux aléas des marchés.

UN OUTIL DE TRANSMISSION OPTIMAL

Avec deux garanties décès et une formule donation, **Terre de Vie** vous permet également d'optimiser la transmission à vos proches.

PARCE QUE VOUS SOUHAITEZ

- faire fructifier votre épargne
- compléter vos revenus
- préparer votre retraite
- prévoir la transmission de votre capital
- diversifier votre patrimoine
- bénéficier des avantages et des services
- optimiser la cession de votre entreprise
- d'un contrat patrimonial dès 10 000 €

EN SAVOIR PLUS

Une fiscalité des revenus dégressive dans le temps et optimale pour les rachats après 8 ans.

TERRE DE VIE, L'ESSENTIEL

2 modes de gestion distincts

Gestion Libre

- **Contrat multifonds euros**
 - L'Actif général de La Mondiale
 - EuroCit'
- **Contrat multigestionnaire 75 OPCVM**
- **une gamme variée d'options de gestion** : Investissement progressif, Gestion par horizon, Dynamisation des plus-values, Sécurisation des plus-values, Clic floor
- **Deux garanties décès optionnelles** : Plancher et Cliquet

Profil de gestion : Profil Flexible de Lazard Frères Gestion SA

- **Versements minima**
 - Versement initial** : 10 000 €
 - Versement libre** : 1 500 €
 - Versements programmés possibles**
- **Frais**
 - **de gestion**
 - supports en euros : 0,75 %
 - supports en unités de compte : 0,96 %
 - profil : 1,46 %
 - **sur versement (max)** : 4,50 %
 - **d'arbitrages et des options de gestion** :
 - 1 arbitrage gratuit par an 0,60 % par arbitrage supplémentaire

Terre de Vie est un contrat d'assurance de groupe libellé en euros et/ou en unités de compte.



OFFRE FINANCIÈRE MULTIGESTIONNAIRE ET MULTIFONDS EUROS

LA GESTION LIBRE

Vous personnalisez totalement votre investissement en exerçant vous-même une gestion active et discrétionnaire grâce à une gamme de 75 OPCVM, deux fonds en euros (l'Actif général de La Mondiale et EuroCit') et une palette d'options de gestion.

Les dates quotidiennes de valorisation vous permettent d'être réactif dans la gestion de votre épargne.

DEUX SUPPORTS EN EUROS

- **L'Actif général de La Mondiale : un fonds en euros qui allie sécurité et solidité**

Il bénéficie d'une garantie en capital et d'un effet cliquet permanents puisque la participation aux bénéfices affectée en fin d'année est définitivement acquise. Les encours et la structure de l'Actif général lui assurent, depuis de nombreuses années, régularité et performance sur le long terme cautionnée par une gestion prudente et orientée à long terme. De plus, sa taille importante lui permet d'absorber les chocs en période de crise.

- **€uroCit' : une garantie du capital combinée à un moteur de performance diversifié avec effet cliquet**

€uroCit' constitue une nouvelle génération d'actifs en euros permettant de tirer parti de la solidité de l'Actif général de La Mondiale, tout en profitant de l'expertise d'une gestion financière spécialisée.

Ce support bénéficie d'une diversification équilibrée avec 4 OPCVM patrimoniaux pour vous offrir à la fois :

- une garantie permanente et intégrale du capital net versé,
- une alternative à l'Actif général de La Mondiale destinée à apporter un surcroît de performance à moyen terme.

Performances nettes *		
	Actif général de La Mondiale	€uroCit' **
2009	3,80 %	6,05 %
2010	3,60 %	5,35 %
2011	3,25 %	1,40 %
2012	3,15 %	4,25 %

* Taux nets de frais de gestion du contrat, hors fiscalité.

** Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. L'actif en euros €uroCit' n'est pas assorti d'une garantie de rendement minimum.

UNE OFFRE ÉLARGIE DE SUPPORTS FINANCIERS DANS UN SEUL CONTRAT

Une gamme d'OPCVM pour piloter votre épargne

au moyen d'une sélection de 75 OPCVM qui se caractérise par la diversité des classes d'actifs, des styles de gestion et par la qualité des Asset Managers référencés.

DANS LE CADRE DE LA GESTION LIBRE, UNE GAMME VARIÉE D'OPTIONS

• Pour agir sur tout ou partie de votre épargne

- option Investissement progressif

Entrez progressivement sur les marchés pour créer un effet de lissage réduisant fortement la sensibilité de l'investissement aux variations de cours.

- option Sécurisation des plus-values

Désensibilisez votre épargne aux marchés financiers en sécurisant tout ou partie de la performance sur un support à vocation défensive.

- option Dynamisation des plus-values

Dynamisez votre rendement grâce à une réorientation régulière des plus-values vers une unité de compte à vocation dynamique.

- option Gestion par horizon

Désensibilisez progressivement votre épargne en fonction de l'échéance de votre placement.

- option Clic floor

Déterminez les seuils de déclenchement à la baisse pour réorienter automatiquement votre épargne vers un support à vocation défensive.

• Pour transmettre votre patrimoine

- avec la **garantie plancher**, en cas de décès, vos bénéficiaires sont assurés de percevoir au minimum le montant net investi sur votre contrat, diminué proportionnellement des rachats bruts.

- avec la **garantie cliquet**, en cas de décès, vos bénéficiaires sont assurés de percevoir le montant correspondant à la plus haute valeur atteinte par votre épargne constatée à chaque fin de trimestre civil depuis la prise d'effet de la garantie.

FOCUS SUR L'OPTION CLIC FLOOR

Avec l'option Clic floor, vous déterminez le seuil en deçà duquel votre épargne est automatiquement réorientée vers un support à vocation défensive en cas de retournement des marchés. Véritable innovation, ce seuil est calculé par rapport à la plus haute valeur historique, constatée chaque semaine, atteinte par votre épargne

et non par rapport à sa valorisation initiale.

Vous évitez ainsi le risque de perdre l'intégralité des plus-values latentes éventuelles.

L'option Clic floor est la solution pour capter une large part des plus-values sans avoir le souci de la gestion au quotidien.

POUR GARDER LE CONTACT : PRESTATION ALERT' SMS/MAIL, UNE OPTION INNOVANTE ET GRATUITE

Sur votre mobile ou votre messagerie électronique, recevez les variations à la hausse ou à la baisse des supports que vous avez sélectionnés.

- à la hausse “Top Alert”
- à la baisse “Floor Alert”
- à la hausse et à la baisse “Corridor Alert”

LE PROFIL DE GESTION

Vous disposez d'un profil pour déléguer le pilotage de votre épargne à Lazard Frères Gestion, une société de gestion reconnue.

Le profil flexible de Lazard Frères Gestion vous permet d'allier performance et prudence grâce à une allocation de type patrimonial. Ce profil vise sur le long terme un rendement se rapprochant de celui des actions mais doté d'un risque inférieur.



UN CADRE FISCAL PRIVILÉGIÉ

FISCALITÉ (EN VIGUEUR AU 01/07/2013)

Terre de Vie bénéficie de la fiscalité dérogatoire de l'assurance vie.

PRODUITS

Assujettissement des produits générés en cas de rachat au barème progressif de l'Impôt sur le Revenu (IR) ou au Prélèvement Forfaitaire Libératoire (PFL) dont le taux sera fonction de la durée du contrat :

- 35 % lorsque le rachat est effectué avant 4 ans
 - 15 % lorsqu'il est effectué entre 4 et 8 ans
 - 7,5 % après 8 ans, après application sur les produits générés d'un abattement annuel global de 4 600 euros pour une personne seule et 9 200 euros pour un couple soumis à une imposition commune.
- + Prélèvements sociaux au taux en vigueur au moment du rachat.
- Les prélèvements sociaux s'appliquent également lors de l'inscription en compte des produits pour les actifs en euros au taux en vigueur à cette date.

RENTE VIAGÈRE À TITRE ONÉREUX

Fraction imposable à l'Impôt sur le Revenu, déterminée en fonction de l'âge du crédirentier au jour de l'entrée en jouissance de la rente :

- inférieur à 50 ans : 70 %
- entre 50 et 59 ans : 50 %
- entre 60 et 69 ans : 40 %
- à partir de 70 ans : 30 %

EN CAS DE VERSEMENT DE PRESTATIONS DÉCÈS

Les prestations décès ne font pas partie de la succession de l'assuré mais une fiscalité spécifique peut être due en fonction de l'âge de l'assuré lors des versements.

Versements effectués avant les 70 ans de l'assuré

Au-delà d'un abattement de 152 500 euros (tous contrats d'assurance vie confondus, sur la tête d'un même assuré, et par bénéficiaire) hors droits, le montant du capital décès versé au(x) bénéficiaire(s) est taxé :

- à 20 % jusqu'à 902 838 euros,
- à 25 % au-delà.

Versements effectués après les 70 ans de l'assuré

Intégration des primes versées à la succession, après déduction d'un abattement de 30 500 euros (tous contrats d'assurance vie confondus, sur la tête d'un même assuré, et quel que soit le nombre de bénéficiaires).

+ Prélèvements sociaux au taux en vigueur au moment du décès

ISF (IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE)

Déclaration à l'ISF de la valeur du contrat (provision mathématique) au 1^{er} janvier de l'année de l'imposition.

Vous souhaitez transmettre un capital, tout en conservant un droit de regard sur son utilisation ?

La formule donation répond à vos besoins.

Elle consiste en un montage juridique et fiscal à votre avantage, associant un don manuel avec pacte adjoint ou une donation (notariée) et l'adhésion au contrat **Terre de Vie**.

Pour vous assurer que les sommes seront utilisées lorsque vos proches en auront vraiment besoin, vous pouvez déterminer une période durant laquelle votre accord préalable sera nécessaire avant le règlement des sommes.

Pour dynamiser votre PEP, tout en conservant son antériorité fiscale, transférez-le !

Si la souscription d'un PEP (Plan d'Épargne Populaire) n'est plus possible depuis le 22 septembre 2003, le transfert

d'un établissement à un autre l'est toujours. Un PEP bancaire peut être notamment transféré vers un PEP assurance.

LA SOLIDITÉ D'UN GRAND GROUPE SPÉCIALISÉ DANS L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE

AG2R LA MONDIALE, Groupe de Protection Sociale de premier plan en France, est un groupe d'assurance et de protection sociale, paritaire et mutualiste, qui concentre son activité sur la prévoyance, la santé, l'épargne et la retraite.

Le Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection sociale et patrimoniale tout au long de la vie.

En 2012, la collecte est estimée à 16,6 Mds€ pour 9 millions d'assurés. La solidité financière du Groupe est un gage de sécurité pour ses assurés.

Terre de Vie est un contrat assuré par La Mondiale Partenaire.

LA MONDIALE PARTENAIRE

Entreprise régie par le Code des assurances
Membre du Groupe AG2R LA MONDIALE
S.A. au capital de 73 413 150 euros
RCS Paris B 313 689 713
104-110, Boulevard Haussmann
75379 PARIS Cedex 08